



COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°05
Réunion du lundi 16/01/2023

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard		X	
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne		X	
MARLHIN Alexandre	X		
MONTALBANO Stéphane	X		
MOMBARD Martine	X		
PEALAT Philippe	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
PROTOY Baptiste	X		
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIÉS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	Excusés	Absents
VALLET Yohann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation	X		
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication	X		

ORDRE DU JOUR

- I. INFORMATIONS DU PRESIDENT**
- II. REGIONALISATION DES FORMATIONS**
- III. RESSOURCES HUMAINES**
- IV. CALENDRIER – ACTIONS EVENEMENTIELLES**
- V. REUNIONS DE SECTEURS**
- VI. ENCADREMENT DES EQUIPES**
- VII. FINALES DES COUPES 2022/2023**
- VIII. COMMISSION FUTSAL – FOOT LOISIRS : NOUVEAU MEMBRE**
- IX. RETOUR SOIREE DES VŒUX ET RECOMPENSES**
- X. CENTENAIRE**
- XI. QUESTIONS DIVERSES**

COMPTE RENDU

La séance est ouverte par une minute de silence en mémoire de Louis LOPEZ dit Loulou, dirigeant emblématique du District qui nous a quitté le 12 janvier dernier.

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président ouvre ce chapitre informations en indiquant que le nombre de licencié continue d'évoluer puisque nous sommes à ce jour à 27 095 licenciés.

Il revient ensuite sur l'Assemblée Fédérale qui s'est déroulée le 7/01/23 à Paris : règlement / finance.

À la suite du conseil de Ligue à Cournon du 09/01 et de la visioconférence avec Philippe DIALLO du jour, il donne les infos officielles transmises par le COMEX au sujet de l'affaire de M. Noël LE GRAET.

Dans le cadre du projet énergétique, le Président félicite l'ensemble des composantes du District pour leur prise de conscience. En effet, les dernières factures d'énergies ont très sensiblement diminué. Il souhaite que les efforts en ce sens soient pérennisés.

Il informe les membres du Comité de Direction que le montant des contrats d'objectifs LFA est en très légère diminution à la suite de nouvelles clés de répartition concernant les licenciés, le nombre de club et la part fixe. Globalement ces CO devraient rester stable jusqu'en 2025.

Il fait part de l'intervention de Pierre BERTHAUD lors du Conseil de Ligue du 14/01 au sujet du non-respect de la pratique fédérale lors des tournois organisés par les clubs notamment chez les catégories U7 à U13. Le Président demande aux responsables des commissions des compétitions et aux techniciens d'être vigilant au respect du cahier des charges de la pratique FFF de ces catégories sur nos deux départements.

II. REGIONALISATION DES FORMATIONS

Le Président évoque l'état d'avancement du dossier relatif à la régionalisation des formations avec comme point de référence la formation des arbitres qui est d'ores et déjà régionalisée depuis le début de cette saison sportive.

III. RESSOURCES HUMAINES

Le Président annonce au Comité de Direction les prolongations des deux arrêts de travail en cours : Emilie RAVET et Lionel PONT. Une étude est en cours pour une demande de transition professionnelle.

Par ailleurs, il annonce qu'Aurélie CROCHET attend un heureux événement et que son congés maternité débutera le 01/04/23. Les entretiens dans le cadre de son remplacement ont été effectué ce jour (CDD 7 mois). Le choix concernant son remplacement s'effectuera sous huitaine.

IV. CALENDRIER – ACTIONS EVENEMENTIELLES

R. ARNAUD présente le calendrier des actions événementielles de cette fin de saison 2022/2023 :

- Journée événementielle 100% féminin : 3 sites : 25/02
- Finale du Festival Pitch U13 : 01/04/23
- Journée événementielle Foot Loisirs : 4 sites : 22/04/23
- Journée Nationale des Débutants : à définir : 13/05/23
- Fête du Foot Féminin : 27/05/23
- Week-end des finales départementales : 03-04/06/23
- Finale Départementale Beach Soccer : 24/06/23

Les Lieux de chacun de ces événements ci-dessus, présentés par les responsables de commissions concernés, sont validés. Un cahier des charges type sera mis en place pour l'ensemble de nos événements lors d'une prochaine réunion entre l'ensemble des responsables de ces groupes de travail. La date de rendu de ces travaux est fixée au plus tard au 10 Février. Il est arrêté d'autre part que les lieux et les dates de l'ensemble des événements du District pour la saison prochaine seront fixés en début de saison lors de l'établissement des calendriers.

V. REUNIONS DE SECTEURS

Les lieux et les dates ont été validés lors de la précédente réunion du Comité de Direction. Un brainstorming est effectué afin de définir l'ordre du jour de ces réunions. Celui-ci sera arrêté lors de la prochaine réunion de fonctionnement.

VI. ENCADREMENT DES EQUIPES

Le 21 décembre 2022, la Commission de Contrôle de l'Encadrement des Equipes a publié la liste des clubs et équipes sanctionnés pour n'avoir pas satisfait à l'obligation de désigner un éducateur diplômé à laquelle ils étaient tenus. Cette publication a suscité diverses réactions et engendré plusieurs recours devant la Commission d'Appel du District. Il est apparu alors que la formalité prévue à l'article 6.2 du dispositif avait été occultée. En effet, s'il avait été décidé de ne plus l'appliquer, cette suppression n'a pas été traduite dans les textes. Son maintien à tort qui a pu être source d'erreur pour les clubs, a pour effet d'entacher la procédure suivie d'un vice de forme la rendant nulle.

Pour des motifs tenant à l'équité sportive, le Comité Directeur, sur proposition du Président de la Commission de Contrôle de l'Encadrement des Equipes, a décidé de tirer toutes les conséquences de l'irrégularité ainsi constatée.

En conséquence, les retraits de points prononcés par la Commission de Contrôle de l'Encadrement des Equipes (PV n°1) sont abandonnés. Cette mesure bénéficie à toutes les équipes pénalisées dans le souci d'éviter toute rupture dans l'égalité de traitement due aux clubs placés dans une situation identique à l'égard du dispositif. Il en est ainsi qu'ils aient interjeté appel ou non, que leurs recours soient recevables ou, au contraire, irrecevables en la forme pour n'avoir pas été formulés dans les délais juridiquement impartis.

Les corrections au classement des championnats seront prochainement apportées par la Commission des compétitions.

L'attention est appelée que le fait :

- que cette mesure d'abandon concerne uniquement le défaut de déclaration d'un éducateur diplômé,
- que sont maintenues et seront normalement appliquées les pénalités prévues en cas de désignation d'un éducateur non titulaires des diplômes exigés et celles applicables pour n'avoir pas atteint dans la saison le seuil minimum de présence aux matches en vertu de l'article 5.2 du dispositif.

VII. FINALES DES COUPES 2022/2023

Le Comité de Direction valide à l'unanimité le lieu des finales de coupes Drôme-Ardèche dès 03 et 04/06/23. Celles-ci auront lieu à ROMANS. Une réunion du groupe de travail est prévue le lundi 30.01 afin de valider les derniers éléments conventionnels avec le club et la mairie de Romans.

VIII. COMMISSION FUTSAL – FOOT LOISIRS : NOUVEAU MEMBRE

La candidature de Madame Josette BONNET est présentée par le Président au Comité de Direction afin d'assurer la gestion du Foot en Marchant et du Foot Golf au sein de la commission « Futsal - Foot Loisirs » du District.

Le Comité Directeur valide cette candidature. Yohann VALLET prendra contact avec Madame BONNET pour sa mise en place dans la commission.

IX. RETOUR SOIREE DES VŒUX ET RECOMPENSES

Le Président félicite l'ensemble des parties prenantes qui ont permis la réussite de la soirée des vœux et des récompenses qui s'est tenue le 05/01/23.

X. CENTENAIRE

Il est rappelé que le centenaire du District aura lieu le 25/06/2025. Le Président demande à toutes les personnes intéressées pour rejoindre le groupe de travail de cet événement à revenir vers lui. Le type d'événement n'est pas encore défini mais le Président souhaite qu'un événement soit organisé au nom du devoir de mémoire.

XI. QUESTIONS DIVERSES

P. PEALAT informe que José ALCOCCER (Sélectionneur de l'Equipe de France U17) sera l'invité de l'Amicale des Educateurs 26/07, le 25/01/23 à 18h30 à la salle de la médiathèque de ST PERAY.

P. AUBERT informe que le District s'est positionné comme « pilote » dans le cadre du développement par la FFF de l'application FAL (outils de gestion des rassemblements du football d'animation et du football loisirs). La mise en place de cet outil sera effective dès la saison 2023/2024. L'information sera transmise lors des prochaines réunions de secteur.

R. ARNAUD informe que la journée des bénévoles FFF se déroulera le 29/04/2022. Il demande à l'ensemble des responsables de secteur de lui communiquer une liste de bénévoles éligibles.

Le Président,
Jean-François VALLET



Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD



PROCHAIN COMITE DE DIRECTION

LE 27 FEVRIER 2023 – 18H30